



## Reconstruire en mieux l'avenir écologique de l'Afrique centrale

---

**Le Fonds Mondial pour la Nature (WWF) recherche un consultant(e) pour le développement d'un document de discussion politique lié à la reconstruction post-COVID-19 de l'avenir écologique de l'Afrique centrale**

Vous voulez faire une différence positive pour l'avenir des gens et de notre seule maison commune, la Terre ? Travailler avec le WWF pourrait être la chance de votre vie :

Partout dans le monde, les gens se réveillent face à la crise de plus en plus grave de la perte de la nature. Ils prennent de plus en plus conscience que la nature est notre système de survie. Et que personne ne sera épargné par les conséquences de sa perte. Ici, au WWF, nous contribuons à relever cet énorme défi mondial.

Nos collaborateurs viennent d'horizons très divers et possèdent des compétences variées, allant des ressources humaines et des finances à la défense des intérêts et à la science de la conservation. Nous accueillons les candidatures de toute personne qui pense pouvoir nous aider à créer un avenir meilleur pour les hommes et la faune.

### Ce que nous faisons :

Nous sommes une organisation de protection de la nature indépendante, qui s'efforce de préserver le monde naturel dans l'intérêt des personnes et des espèces sauvages. Des particuliers et des communautés aux entreprises et aux gouvernements, nous faisons partie d'une coalition croissante qui appelle les dirigeants du monde entier à mettre la nature sur la voie du rétablissement d'ici 2030. Ensemble, nous cherchons à protéger et à restaurer les habitats naturels, à stopper l'extinction massive des espèces sauvages et à rendre notre mode de production et de consommation durable.

Dans le cadre de son partenariat CEEAC et dans la perspective de la reconstruction post-COVID-19 de l'avenir écologique de l'Afrique centrale, WWF recherche un **consultant(e) pour le développement d'un document de discussion politique lié à la reconstruction post-COVID-19 de l'avenir écologique de l'Afrique centrale**

## Contexte

L’Afrique a entamé depuis le sommet de Rio 1992 la construction de son avenir écologique comme en témoignent les engagements pris par la plupart des Etats aux différents accords et sommets internationaux relatifs à la protection de l’environnement. Ce changement de perspective s’inscrit dans la recherche du développement durable comme réponse à une croissance pro-pauvre et pro-environnement afin de contrer les effets néfastes de l’insertion inévitable des économies africaines à la mondialisation. Ce basculement a mis les économies africaines à rude épreuve de sauvegarde de leur capital naturel compte tenu de leur participation à la mondialisation par les exportations des ressources naturelles dans des marchés pas toujours responsables. C’est dans ce contexte qu’au cours de la dernière décennie, l’Afrique a connu une croissance significative et sans précédent selon une série d’indices de développement. Une grande partie de cette croissance est liée au riche capital naturel dont le continent est doté : eau et terres fertiles pour l’agriculture, minéraux alimentant l’industrie extractive, stocks de poissons et ressources forestières répondant à la fois à la demande locale et aux marchés d’exportation, faune, récifs coralliens et autres atouts naturels attirant un important secteur touristique.

Les chocs extérieurs connus par le passé comme la crise d’Ebola et d’autres épidémies ; et la crise COVID-19 actuelle ; soulignent cette forte interdépendance entre les opportunités économiques, la santé et le bien-être des populations d’une part, et les fonctions d’approvisionnement et de régulation des systèmes écologiques sous-jacents d’autre part. Selon la BAD<sup>1</sup>, la pandémie s’étant poursuivie au-delà du premier semestre de 2020, la contraction du PIB en 2020 en Afrique sera beaucoup plus marquée, de l’ordre de 3,4 %, soit une baisse de 7,3 points de pourcentage par rapport à la croissance projetée avant la pandémie de la COVID-19. En Afrique centrale, l’activité économique devrait se contracter de 2,5 %. À cet égard, tout d’abord, la propagation du virus Corona, comme par le passé avec le virus Ebola et d’autres zoonoses similaires, a été directement associée au commerce et aux marchés illégaux et non réglementés des espèces sauvages. En outre, les scientifiques<sup>2</sup> s’accordent à dire que la destruction des forêts et d’autres habitats pour les cultures, l’expansion urbaine et la construction de réseaux routiers créent des conditions écologiques favorables à la propagation de virus et de bactéries, naturellement présents chez les animaux sauvages, vers les humains.

Dans notre monde de commerce et d’investissement mondialisé, la crise COVID-19 est un signal d’alarme pour l’Afrique, dont le potentiel de croissance dépend de plus en plus des chaînes de valeur mondiales et qui est donc sensible aux chutes brutales des prix des matières premières, des recettes fiscales, des recettes en devises, des flux financiers étrangers, des restrictions de voyage, des marchés du travail gelés, etc. qui affectent gravement les opportunités commerciales ainsi que les moyens de subsistance des populations. Parmi les secteurs les plus touchés, on trouve le secteur du tourisme en Afrique, qui représente environ 10 % du PIB et un emploi sur dix en Afrique. Selon les estimations de l’Union africaine, l’impact économique sur le seul secteur du tourisme et des voyages en Afrique pourrait s’élever à 50 milliards de dollars US (soit près de sept fois plus que la crise économique de 2008), sans compter les pertes d’emplois largement répandues que la BAD estime entre 25 et 30 millions<sup>3</sup>. Comme la gestion des parcs nationaux et autres biens de conservation dépend largement des revenus du tourisme, les implications potentielles pour la maintenance de cette infrastructure écologique essentielle sont énormes, y compris son impact sur les moyens de subsistance des nombreuses communautés qui en dépendent.

La pandémie montre donc à quel point l’humanité est vulnérable aux grandes urgences environnementales et sanitaires et comment un événement local peut bientôt se transformer en crise mondiale. À cet égard, la pandémie COVID-19 pourrait être considérée comme l’effet global de la

---

<sup>1</sup> BAD, perspective économique en Afrique 2020, supplément.

<sup>2</sup> Voir par exemple Ostfeld, R.S. (2009). Biodiversity loss and the rise of zoonotic pathogens, *Clinical Microbiology and Infection*, 15(1), p40-43; et Zohdy et al. (2019). The Coevolution Effect as a Driver of Spillover. *Trends in Parasitology*, 35 (6): p399-408.

<sup>3</sup> BAD, op cit

destruction de l'habitat naturel combiné aux effets de la mondialisation. Elle révèle la faible soutenabilité du modèle actuel et sa vulnérabilité économique, sociale et écologique.

Afin d'amortir les effets de la crise sur les ménages et les entreprises en Afrique centrale, les gouvernements élaborent un large éventail de réponses politiques. La priorité immédiate à cet égard est la santé et le bien-être des personnes. Il est également nécessaire de "garder la lumière allumée" pour les secteurs économiques gravement touchés, notamment les parcs naturels, les zones de conservation de l'Afrique et les communautés riveraines de ces zones.

Plusieurs réponses sont déjà envisagées pour la sortie de cette crise : des réponses en termes de santé publique, de politiques budgétaires et monétaires, et enfin de politiques structurelles. Toutefois, le redressement à long terme après cette crise donne également l'occasion **de revoir les paradigmes de développement qui prévalent en Afrique centrale et de "reconstruire en mieux" en vue d'un développement futur de la sous-région qui accroît sa résilience face aux crises futures, qu'elles soient liées à la santé, au changement climatique ou à d'autres facteurs écologiques, grâce à une meilleure gestion de ses infrastructures écologiques.** Dans cette perspective, il est nécessaire de considérer le capital naturel comme un actif afin d'intégrer la biodiversité dans les choix économiques des Etats et des entreprises.

L'analyse proposée pour l'Afrique centrale, vise à fournir des réflexions importantes sur l'interdépendance des personnes, de la santé, des moyens de subsistance et du bien-être, et les différents secteurs économiques d'une part, et du capital naturel, d'autre part. Cette analyse sera placée dans le contexte des modèles de développement économique de l'Afrique et de la mondialisation croissante. Elle commencera par un état des lieux de la prise en compte du capital naturel et de la biodiversité dans les stratégies économiques actuelles des Etats et des entreprises et leur prolongement sectoriel. Ensuite, elle mettra en exergue les interactions homme/nature dans les chaînes de valeurs intra-africaines, la création de la valeur qui en découle et la réduction de la pauvreté. Et enfin, l'intégration de ces trois considérations dans un scénario de politique économique et de stratégie de reconstruction écologique. Les résultats de cette analyse sont destinés à servir de base aux dialogues politiques avec les gouvernements de la région d'Afrique centrale, ainsi qu'avec leurs institutions de soutien - institutions financières internationales, commissions économiques et autres - en ce qui concerne les décisions politiques et d'investissement à prendre maintenant afin d'assurer un développement meilleur, résistant et durable pour l'avenir. Dans l'immédiat, cette initiative répond également à l'appel à une "relance économique verte et juste" face à la crise actuelle de COVID, y compris le programme de stimulation verte de l'Union africaine et les avis politiques connexes.

L'initiative s'appuiera sur le travail d'engagement politique en cours entrepris par le WWF et ses partenaires dans le cadre des programmes "Green and Just Recovery" et "Africa Ecological Futures". Le WWF a conclu un protocole d'accord avec la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), qui servira de base à l'engagement politique prévu dans le cadre de cette mission. Ainsi, le rôle de la CEEAC pourrait se traduire par :

- La facilitation du travail d'analyse par la mise en disposition des documents, et la participation à des interviews / questionnaires / discussions éventuels, etc.
- La participation à la revue des scénarios, les recommandations faites par le consultant, à travers des séances de travail virtuel ou physique et d'autres partenaires externes, y compris WWF.
- La participation à la validation du document d'orientation ainsi que l'approche à adopter pour la prise en compte des recommandations dans l'élaboration des politiques nationales et régionales voulues.
- La facilitation des discussions entre les états membres à cet effet à travers l'organisation d'une séance de travail.
- La facilitation des discussions/consultations avec des différents ministères, institutions et autres parties concernés dans les pays membres.

## Objectifs

Sur la base des résultats escomptés mentionnés ci-dessus, le WWF cherche à engager un consultant approprié pour effectuer un certain nombre d'analyses critiques en vue de l'élaboration d'un document de discussion politique pour la CEEAC (Document d'orientation).

## Résultats attendus

1. Une analyse des principales dépendances entre la croissance économique, la santé humaine et la nature en Afrique centrale. Cette analyse comprendra au moins :
  - a. Un diagnostic macro-économique de la région, du poids de la croissance économique sur le Capital Naturel et du lien entre nature et bien être des populations.
  - b. Une analyse spécifique des dépendances et des vulnérabilités critiques entre la santé humaine et la nature telles qu'elles ont été exposées par la crise COVID-19.
  - c. Des exemples concrets illustrant de telles dépendances dans le contexte de l'Afrique centrale, étayés autant que possible par des données et des faits socio-économiques tangibles, à partir d'une évaluation de la valeur socio-économique du capital naturel ou d'une étude comptable (par exemple, des études sur différentes filières économiques, comme le tourisme, exploitation forestière, etc.). Au moins 5 études de cas (mais de préférence plus) seraient attendues.
2. L'élaboration d'un ensemble de recommandations et de scénarios qui établissent les principales orientations politiques et socio-économique en ce qui concerne la préservation et l'amélioration de la résilience globale des personnes, des systèmes écologiques et du capital naturel sous-jacents (en particulier, mais pas exclusivement, en ce qui concerne la récupération post-COVID-19). Les recommandations et les scénarios devraient au moins inclure :
  - a. Une vision globale de ce que signifierait l'adoption d'une approche écologique pour l'avenir de la région d'Afrique centrale, du point de vue des opportunités sociales, économiques et environnementales.
  - b. Une description des approches et des principes pertinents qui pourraient aider à intégrer la prise en compte des dépendances entre la santé humaine et la nature dans la prise de décision politique et d'investissement (par exemple, l'évaluation du capital naturel, etc.)
  - c. Un ensemble de scénarios / perspectives illustrant les choix politiques et économiques, ainsi que les compromis à faire dans le sens d'un avenir écologique plus bénéfique pour la région d'Afrique centrale.
  - d. Orientations pour des prises de décisions politiques concrètes sur les possibilités d'investissement dans les secteurs ayant un impact positif sur la nature, avec une analyse des avantages sociaux (par exemple, l'emploi), économiques/financiers et autres avantages connexes.
3. Consolidation des éléments de l'analyse et des scénarios ci-dessus sous la forme d'une note d'orientation destinée aux gouvernements, aux organismes intergouvernementaux et aux institutions financières internationales.

## Modalités

Cette mission se fera sur une base documentaire, en utilisant autant que possible des données et des informations documentées analysées au travers de modèles entrée-sortie, les systèmes d'informations géographiques etc. À cet égard, le WWF mettra à disposition une première base de données de documents, y compris des documents de référence internes tels que les analyses de l'avenir écologique de l'Afrique, des mémoires sur la relance verte et juste et des questions liées à la COVID. Le consultant sera tenu de rechercher et d'analyser les informations complémentaires disponibles, le cas échéant.

Pour la revue des scénarios, au moins deux séances de travail virtuel ou physique avec la CEEAC et d'autres partenaires externes est à prévoir. Il est prévu que cette mission soit entreprise en étroite collaboration entre le WWF et le consultant. À cette fin, le WWF mettra en place un groupe de travail chargé de guider cette mission, de fournir des contributions concrètes et de faciliter l'examen et la validation des résultats. Il convient de prévoir des appels réguliers, toutes les deux semaines, entre l'équipe du consultant et la task force du WWF.

### **Instructions pour les manifestations d'intérêt**

Les parties intéressées sont invitées à soumettre une proposition technique décrivant

- (i) Leur compréhension de ces termes de référence ;
- (ii) Une méthodologie/approche proposée ;
- (iii) Une déclaration de capacité avec de courts CV des personnes devant participer à cette mission ;
- (iv) Un plan de travail de haut niveau.

La proposition technique doit être accompagnée d'une proposition financière avec une répartition des coûts pour les trois composantes ci-dessus.

### **Comment postuler ?**

Les candidats intéressés doivent envoyer un CV à jour (détaillant les expériences précédentes ainsi que des preuves d'expériences similaires, faisant mention des références professionnelles et prestation en terme d'honoraires) et une lettre de motivation par courrier électronique à [recruit-cam@wwfcam.org](mailto:recruit-cam@wwfcam.org) avec [tchinho@wwf.panda.org](mailto:tchinho@wwf.panda.org) et [dhaleson@wwfint.org](mailto:dhaleson@wwfint.org) en copie.

Prière de bien vouloir indiquer en Objet du mail, ***Consultant\_Avenir Ecologique\_CEEAC***

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous portez à cette position. Seuls les candidats remplissant les critères requis seront contactés. Si vous n'avez pas été contacté deux (2) semaines après la date limite, considérez que votre candidature n'a pas été retenue.

**Date limite de dépôt des candidatures : 15 mars 2021.**